



ARES

ACADÉMIE
DE RECHERCHE ET
D'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR

L'Académie de Recherche et d'Enseignement Supérieur octroie 200 bourses d'étude au sein des établissements de la Fédération Wallonie-Bruxelles, au profit des étudiants internationaux issues de 29 pays, dont le Maroc, souhaitant approfondir leurs compétences dans une thématique liée au développement, et ce, au titre de l'année universitaire 2023-2024

Nombre de bourses

- 130 bourses aux cycles du Bachelor et Master
- 70 bourses dans le cadre des formations continues



ARES

ACADÉMIE
DE RECHERCHE ET
D'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR

Modalités de candidature

- Votre dossier de candidature devra être soumis à l'ARES via la plateforme GIRAF :
- Vous devez d'abord vous assurer d'avoir un compte GIRAF actif.
 - **Vous pouvez créer un compte sur la plateforme GIRAF via ce lien.** Ce compte sera ensuite validé (délai de quelques heures à quelques jours, inutile de créer plusieurs comptes) par l'ARES et vous recevrez un mail de confirmation pour vous créer un mot de passe et vous connecter.
 - **Si vous avez créé un compte l'année passée** et que ce dernier a été activé par l'ARES, vous pouvez réutiliser ce compte et si nécessaire réinitialiser votre mot de passe.
- Une fois connecté à votre compte GIRAF, vous pouvez accéder au formulaire de candidature via l'onglet *Appels concurrentiels* de votre profil. **Attention, vous ne devez cliquer qu'une seule fois sur le bouton « Candidature formation internationale 2023-2024 ».** Vous retrouverez ensuite votre formulaire quoiqu'il arrive dans le tableau **Mes tâches** de ce même onglet *Appels concurrentiels*.
- Vous pouvez compléter votre formulaire en plusieurs fois, tant que vous utilisez l'option « Enregistrer en brouillon ». Vous retrouverez à chaque fois votre formulaire dans le tableau **Mes tâches** de l'onglet *Appels concurrentiels* dans GIRAF.
- À partir du moment où vous cliquez sur « Soumettre ma candidature », votre dossier est transmis à l'ARES et vous ne pouvez plus le modifier. Vous pouvez encore le consulter dans le tableau **Mes dossiers soumis**.

Bachelors et Masters de Spécialisation

- Frais de déplacement international
- Allocation de subsistance
- Frais de mission indirects
- Frais d'inscription
- Frais d'assurance

ARES



Avantages



Formations continues

- Frais de déplacement international
- Allocation de subsistance
- Frais de mission indirects
- Frais d'assurance



Durée de la formation



- Bachelor et Master de spécialisation : 1 année
- Formations continues : 2 à 6 mois

Conditions d'éligibilité

Pour plus d'informations sur les conditions d'éligibilité, veuillez consulter :
<https://www.ares-ac.be/fr/cooperation-au-developpement/bourses/bacheliers-masters-et-formations-continues-en-belgique#02-masters-de-sp%C3%A9cialisation-2023-2024>

Informations complémentaires :

- Contactez : bourses-cooperation@ares-ac.be
- Consultez : [Bourses/Coopération au développement / ARES \(ares-ac.be\)](#)

Date limite



27 janvier 2023